

D 5555  
I 4497

917. Pruyt.

Christ au tombeau  
roséan  
ou Jean Jey.

Prose versé au dessin (Craie rouge / Inv. 4497)

22 mm x 11 mm

Chenev

D 5555.  
Jean Hely : Christ au tombeau - acquies à 917<sup>me</sup> Pruyt.

Dumortier

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous  
soumettre un tableau primitif de  
Jean Hey représentant le Christ  
au Pénitencier ainsi que deux notices  
portant du tableau le prix de  
ce tableau est de cinquante mille francs.

En attendant une petite  
réponse de votre part  
Monsieur, mes salutations  
distinguées

A. Dumortier

65 Rue du Gourcœur  
Bruxelles Midi

le 5 Mars 1923

Monseigneur Boutiers  
9 ?

Le 26 Avril 1923

Monsieur

Auriez vous l'obligeance de  
me faire savoir si la Commission  
des Musées a déjà examinée le  
tableau Christ au Roseau que j'ai  
déposé au Musée le 5 Mars 1923 ainsi  
que deux livres parlant de dit  
tableau

En attendant une petite  
réponse de votre part agréer  
Monsieur mes sincères  
salutations

A. Leyt

65 Rue du Monténap  
Bruxelles

Bruxelles, le 8 mai 1923.

Monsieur,

En sa séance d'hier, la Commission directrice a émis un avis favorable à l'entrée au Musée du tableau "Christ au roseau" (Jean Hey) que vous aviez déposé dans nos locaux. Toutefois, le prix demandé 50.000 francs a été trouvé fort exagéré, les membres de la Section, par un vote unanime, m'ont chargé de vous transmettre l'offre d'une somme de 30.000 francs pour ledit tableau. Je ne doute pas que cet achat, hautement souhaitable ne puisse être réalisé dans ces conditions, et je vous prie de bien vouloir m'en informer le plus tôt possible.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur Bayt  
65 rue de Monténégro,  
BRUXELLES-MIDI.

M<sup>me</sup> - Cuyt est venue dire ici que  
son client consent à réduire le prix  
à 30 000 francs français

---

Monsieur le Conservateur  
du Musée Royal

Je me permet de vous demander si  
la Commission du Musée a déjà prise  
une décision au sujet du Tableau  
Christ au Roseau

Dans l'attend d'une petit  
réponse de votre part, agréer Monsieur,  
mes sincères salutations

A. Puget

Rue du Monténégro 65

Le 14 Juin 1923.

RAPPORT PRESENTE AU COMITE DES ACCROISSEMENTS.

(ART ANCIEN).

Le "Christ au roseau" offert au Musée par M. Puyt au prix de 50.000 frs se trouvait auparavant chez M. Piégard à Orléans. Il a fait l'objet d'une notice de M. Henri Stein (Le Peintre Jean Hey et le financier Jean Cueillette dans les Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France, C L X X / III (1914). Le Cte Durrieu et M. F. de Mély avaient également étudié l'inscription qu'on lit au revers du panneau : "Magister Johannes Cueillete, etatis octoginta ~~annorum~~, notarius et secretarius regis Karoli octavi, hoc opus insigne fieri fecit per magistrum Johannem Hey teutonicum pictorem egregium 1494". La famille Cueillette fut au moyen-âge l'une des plus notables du Vendômois; l'article nous fournit des renseignements particuliers sur le donateur du panneau Jean IV Cueillette, secrétaire du roi Charles VIII. Quant au peintre Jean Hey vraisemblablement originaire de nos provinces, on ~~en trouve la trace dans les~~ <sup>en trouve la trace dans les</sup> ~~traces dans les~~ sans doute il y a là un point d'érudition fort intéressant. Mais les qualités de l'oeuvre même ~~est~~ <sup>est</sup> assez minces; y a-t-il lieu de s'y arrêter eu égard au prix élevé ?

*Mentions de gens dans l'Annuaire de Belges*

Le Conservateur-adjoint,

*Bautry*

*Le tableau est intéressant en lui-même et par la mention de Le Maire de Belges qui se rapporte à l'auteur; mais le prix paraît trop élevé; on pourrait offrir 30 000 frs,*

*E. Vahant*

*La plus ancienne source cette fois sur l'histoire des peintres flamands de Paris. L'inscription au dos du tableau comme les deux principaux contemporains travaillant en France Jehan Hey et Jehan de Paris. Probablement flamand. nous apprend qu'il était "teutonicus" que nous ayons de son art et s'il est dans un musée il pourra fournir la piste de départ de la reconstruction de son oeuvre*

Pour la Belgique, une preuve de l'extension de l'influence  
flamande en France. A tres en titres il offre un  
intéret exceptionnel pour l'histoire de l'Est.

Agouties que intrinsèquement, malgré le sujet ségrat,  
le tableau est de belle qualité.

Le prix est élevé. Et trente mille francs ne seront  
partisans de l'achat.

M. de Leo

Les Commissions expertises ci-dessus  
font fait l'acquisition à trente mille francs.

Y. Van der Linden

MUSEE ROYAL  
DES BEAUX-ARTS  
DE BELGIQUE  
CABINET DU  
CONSERVATEUR  
EN CHEF

Bruxelles, le 16 juin 1923.

Monsieur,

La Commission directrice (section d'art ancien) s'étant réunie lundi, accepte le prix de 30.000 francs français fixé pour le tableau "Christ au roseau" (Jean Hey) déposé dans nos locaux. En conséquence, l'approbation ministérielle est sollicitée pour cet achat.

Agreez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Puyt,  
65 rue de Monténégro,  
BRUXELLES-MIDI.

Bruxelles, le 16 juin 1923.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation l'achat voté par la Commission directrice (section d'art ancien) au prix de 30.000 francs français d'un tableau "Christ au roseau" exécuté selon une inscription au revers du panneau en 1494 pour le financier Jean Cucillette, notaire et secrétaire du roi Charles VII de France, par le peintre Jean Hey, sans doute originaire de nos provinces, auquel Lemaire de Belges consacre une mention élogieuse. Le tableau est offert en vente à l'entremise de M. Suyt, 65 rue de Monténégro à Bruxelles-Midi.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

BRUXELLES.

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
Beaux-Arts, des Lettres  
et des  
Bibliothèques publiques

DIRECTION

<sup>e</sup> Section

N<sup>o</sup> 32737<sup>72</sup>

N B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 18 juillet 1923.

16, Boulevard de Waterloo

*Bruxelles*

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre communication du 6 juin dernier,  
j'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous autorise à  
acquérir au prix de 30.000 frs français, le tableau intitulé:  
le Christ au roseau, offert en vente par Mr Puyt, 65, rue de  
Monténégro, à Paris. *Bruxelles*

Vous voudrez bien exposer cette oeuvre dans les collec-  
tions nationales.

LE MINISTRE,

*Puyt*

A Monsieur le Conservateur en Chef  
du Musée royal des Beaux-Arts.

31 juillet 1923

Madame

Ci-joint les 8 pièces réglant la cession  
Un des exemplaires du contrat devra être timbré  
avant d'être signé.

Veuillez me renvoyer les documents au plus  
tôt.

Agréez, Madame, mes salutations distinguées

3 août 1923

Urgent

Monsieur le Ministre

Comme suite à votre lettre du 18 juillet dr n°  
32737/72 j'ai l'honneur de vous faire parvenir en trois  
exemplaires le contrat intervenu entre Mme Puyt et le  
Musée et en double exemplaire la déclaration de paiement  
qui doit amener le règlement de cette acquisition du ta-  
bleau "Christ au roseau" exécuté par le peintre Jean  
Hey.

Pr le Conservateur en chef  
le Conservateur-adjoint

A Monsieur le Ministre  
des Sciences et des Arts, Bruxelles.

Je soussigné déclare qu'il m'est dû par l'administration du Musée Royal des Beaux-Arts la somme de trente mille frs français du chef de cession à l'Etat pour les collections du Musée d'un "Christ au roseau" exécuté selon une inscription au revers du panneau en 1494 pour le financier Jean Cueillette, par le peintre Jean Hey.

65 rue de Monténégro. Bruxelles.

Vu et certifié véritable à la somme  
de trente mille frs français  
Le Conservateur en chef,

Contrat.

Entre M. Fierens-Gevaert conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique, agissant au nom de la Commission directrice du Musée Royal des Beaux-Arts et avec l'approbation du Ministre des Sciences et des Arts d'une part

et Madame Puyt, domiciliée 65 rue de Monténégro à Bruxelles, d'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Mme Puyt déclare céder au Musée royal des Beaux-Arts de Belgique pour la somme de trenté mille francs français un tableau "Christ au roseau" exécuté selon une inscription au revers du panneau en 1494 pour le financier Jean Cueillette, notaire et secrétaire du roi Charles VIII de France, par le peintre Jean Hey.

Le paiement sera effectué selon l'usage

Fait en triple à Bruxelles le 23 juillet 1923.

*[Signature]*

*Inventari: A A / G.  
le 24 août 1923 vol 12 fol 22 c 10*

*frank (L. Fierens-Gevaert)*

*Fierens-Gevaert*

*Approuvé le 25 juillet 1923  
Le Ministre des Sciences et des Arts*

*[Signature]*

MINISTÈRE DES SCIENCES  
ET DES ARTS  
MINISTERIE VAN  
WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS  
BEHEER  
DER  
SCHOONE KUNSTEN

Che Monsieur Demeter,

Ci-joint le Contrat Puyl pour  
enregistrement. Voulez-vous faire  
diligence pour que je puisse liqui-  
der. Une copie est jointe  
pour votre dossier

Tout dévoué

Henri Strully

PRIERE D'INSERER S.V.P.

REMERCIEMENTS.

MUSEE ROYAL DES BEAUX-ARTS, BRUXELLES.

---

Trois oeuvres nouvellement acquises viennent d'être installées au Musée Ancien dans les salles I et XI. Elles offrent à plus d'un titre grand intérêt pour nos collections nationales.

Dans le petit tableau signé H. STABEN qui était précédemment intitulé La Visite à l'Antiquaire, la direction du Musée a reconnu les Archiducs Albert et Isabelle visitant l'atelier de Rubens. Henri STABEN, peintre flamand, naquit à Anvers en 1578, mais travailla à Paris où il mourut en 1658; il s'y fit apprécier comme peintre d'intérieurs. Actuellement on ne connaît plus qu'une seule oeuvre de cet artiste; c'est celle que vient d'acquérir le Musée de Bruxelles.

x  
x x

Un Intérieur d'église, où sur une pierre tombale on lit le millésime 1613 était donné à Peeter Neefs lorsqu'il fut présenté en vente. Mais il n'a pas la manière sèchement linéaire du peintre anversois.

Son exécution plus libre révèle plutôt les caractères de son concitoyen Sébastien VRANCK. Ce tableau constitue de la sorte un document précieux pour l'étude de ce dernier maître qui fut grand peintre de genre et de sujets militaires, mais en même temps architecturiste très habile.

x  
x x

Un Christ au Roseau de Jehan HAY est une oeuvre essentielle pour la connaissance de notre peinture aux environs de 1500. Dans la Plainte du Désiré, publiée en 1509, Jehan Lemaire de Belges cite comme étant

ses principaux contemporains dans l'art de la peinture "Léonard, Gentil Bellin, Ferrusin (sic), Jehan de Paris et Jehan Hay". Notre Christ au Roseau est la seule oeuvre jusqu'à présent connue de ce dernier; elle permettra de grouper autour d'elle, par analogie de style, des peintures classées parmi les anonymes ou données indûment à d'autres artistes. L'attribution du Christ au roseau repose sur une inscription ancienne relevée au dos du panneau; elle apprend que le tableau fut exécuté par Jehan Hay en 1494 pour Jean IV Cueillette, notaire et secrétaire du roi Charles VIII de France et qualifie l'auteur de teutonicus, terme sous lequel étaient souvent compris les Flamands. Jehan HAY en tout cas vécut en France et le fait qu'il travailla pour le notaire du roi Charles VIII remettra peut-être en faveur l'hypothèse de Crowe et Cavalcaselle qui croyaient pouvoir identifier cet artiste avec Jean Cloet (Clouet) le Vieux, appelé maître Jehannet ou Jehannay. Notre Christ au Roseau fournit, on le voit, un repère important aux archéologues et historiens de l'art.

---

10 Septembre 1923

LES PLATANES

☒ ↗  BRAZEY-EN-PLAINE

COTE-D'OR

SSS

Mon cher Conservateur

Nous recevons les épreuves des additions  
au Tome II. Je m'empresse de vous en  
adresser une. Les souscripteurs déjà en por-  
tion dedit tome n'auront avec le Tome I<sup>er</sup>  
la page "Additions et corrections" pourvue  
d'un goussage qui leur en facilitera l'in-  
sertion. Bien entendu les exemplaires entre  
les mains de Douaillière sont complétés par  
les soins.

Je trouve dans le Journal des Arts, entre

Les dernières acquisitions du Musée de  
Barcelone, mention d'un "Christ au  
roureau" de Stefan Hey. Il est ce petit  
panneau qui porte à l'envers une pré-  
cieuse inscription gothique de plusieurs  
lignes? J'ai poussé l'œuvre dernière en  
beau petit morceau contre Louis Demier  
à une modeste vente de l'ordre de celles dont  
vous dites si bien qu'elles ne sont pas  
pour marchands "à l'américaine", et où  
il était bien d'avoir été mis en place  
d'honneur. Mais L. Demier avait sur  
moi l'immense avantage de la connaître

— à fond — d'ancienne date, tandis que  
je la voyais pour la première fois et que  
l'écrite d'attirer sur lui, à l'exposition,  
l'attention d'un public qui n'allait guère  
malgré sa faible part de cas, se préoccupait  
d'étudier consciencieusement l'inscription dont  
je n'ai déchiffré que quelques mots... "hoc  
opus ianigne", je crois me rappeler, avec  
l'indication d'un très-bout destinataire.  
Résultat déplorable: j'ai lâché pied  
pour environ de 2.200<sup>f</sup>, — et à la fin  
dont L. Demier, qui l'a eu pour 10 ou 20<sup>f</sup>  
de plus, se sauvera en le servant entre  
ses bras, j'ai eu compris quelle sottise j'avais

de faire. Mais je le regrettais surtout  
comme privilège personnel français - caté-  
gorie qui ne marque absolument, ainsi  
que vous l'avez observé, - et il n'y a  
qu'à se féliciter qu'en tant qu'ouvrier  
flamand il ait trouvé l'aide définitif  
le plus approprié et le plus souhaitable  
pour lui.

Demillez, mon cher Conservateur, agréer  
les nouvelles assurances de mes sentiments  
bien reconnaissants, et dévoués,

Maurice Marguerit

admission en dépôt. le 10  
le 10. 74 - n° 109 / 35  
répon. le 10. 74 / 25

Le 19 Septembre 1923

Monsieur Fierens Gisors

Auriez vous l'aimable obligation  
de me dire par retour du courrier  
quand je serai payé du tableau  
Christ au Roseau lequel a été  
acquis par la Commission du  
Musée le 10 Juin

En attendant une petite  
réponse de votre part veuillez  
agréer, Monsieur mes sincères  
salutations

A. Dujardin

65 Rue du Monténigo  
Bruxelles,

Jehan Hay.

5555

Jehan

Bruxelles, le 1 avril 1921.

Monsieur et très honoré collègue,

J'ai pris connaissance avec un vif intérêt de la lettre que vous avez adressée à la Revue "Beaux-arts" en suite de ma petite notice sur l'Occ Homo de Jehan Hay. J'ai consulté aussitôt à la Bibliothèque du Musée votre article si documenté sur le tableau et le peintre dans la Revue archéologique; ce renseignement est noté en vue de notre futur catalogue détaillé. Les documents Pinchart et Ruelens accompagnant la traduction de Crowe et Cavalcaselle par S. Delepierre (Bruxelles 1862 II p. CCL) consignent d'après Renouvier, le rapprochement entre le Jehan Hay de "la Plainte du Désiré" et la famille des peintres du nom de Clouet : "Si l'orthographe de Lemaire s'éloigne quelque peu de ces formes (Jehannet, Janet, Jennet, et...) il est néanmoins aisé de saisir sa pensée en lisant Jehannay". D'ailleurs, M. Fierens-Gevaert en donnant il y a quelques mois un communiqué à la presse belge, relatant le placement du "Christ au roseau" dans les salles du Musée, disait : "Le fait qu'il (Jehan Hay) travailla pour le notaire du Roi Charles VIII remettra peut-être en faveur l'hypothèse de Crowe et Cavalcaselle, qui croyaient pouvoir identifier cet artiste avec Jean Cloet (Clouet) le Vieux, appelé "Maître Jehannet ou Jehannay".

Comme je me rappelle à votre souvenir, je vous prie d'agréer,

M<sup>r</sup> F. de Mély

ville. Paris

Monsieur et très honoré Collègue, l'assurance de mes sentiments  
les plus distingués.

Le Conservateur-adjoint,

Jehan Hay

L'entrée dans nos collections du Christ au roseau de Jehan Hay satisfera plus les érudits que les artistes. L'inscription relevée au dos de ce panneau, correct mais sans éclat, nous apprend qu'il fut exécuté en 1494 <sup>pour</sup> ~~par~~ Jean IV Cueillette, notaire et secrétaire du roi de France Charles VIII par le peintre Jehan Hay "teutonicus". Nous sommes loin de la furor quasi inséparable de cet adjectif! On songeait plutôt devant la composition assez fade d'un artiste des Pays-Bas travaillant en France, à la douceur lombarde et à l'inspiration de Solario. Le texte doit être rapproché du poème La Plainte du Désiré (1509) où Lemaire de Belges (de Bavai) place dans la hiérarchie des peintres un certain Jehan Hay sur le même rang que Léonard, Gentil Bellin, Pérugin et Jean de Paris! Compagnonnage illustre qui n'apparaît guère justifié par le document mis aujourd'hui sous nos yeux. M. Henri Stein l'étudia naguère dans les MEMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE; et le premier fascicule de la REVUE BELGE (janvier 1924) consacre un article fort intéressant à l'entrée officielle de Jean Hey ou Hay - inscription confirmant le poème - dans l'histoire de l'art. Nous serons d'accord avec M. Verlant pour rejeter l'hypothèse de M. Pinchart qui lisant Jehanney ou Jehannet, rattachait la question au problème des origines de Jean Clouet (commentaires de l'ouvrage de Crowe et Cavalcaselle).

La Cour de Marguerite d'Autriche à laquelle nous reporte le témoignage de Lemaire de Belges, s'évoque aussi dans le joli tableautin La Fillette à l'oiseau mort, acquis par l'Etat avec le concours de MM. de Meulemeester, héritiers du comte Cavens. Le propriétaire y voulait reconnaître la princesse Dorothée de Danemark, petite-nièce de la bonne gouvernante des Pays-Bas, par Gossart dit Mabuse. Attribution fondée

sans doute sur une ressemblance avec le groupe des enfants de Christian de Danemark que possède la galerie de Hampton-Court. Le visage bouffi aux yeux pâles offre une certaine analogie avec celui de la jeune fille au clavicorde, la peseuse d'or et d'autres oeuvres de Mabuse ou du maître des figures de femmes à mi-corps, qu'on suppose représenter les princesses de la maison de Halsbourg; plus particulièrement Eléonore, soeur aînée de Charles-Quint, plus tard reine de Portugal et de France. De par l'identification proposée, la mignonne enfant, destinée à de plus lourds chagrins serait la fille de cette Ysabeau, dont la gracieuse image en Madeleine, perle de l'ancienne collection Cardon, se trouve au centre de la salle. L'étiquette prudente Ecole des Anciens Pays-Bas, premier quart du XVIIe siècle et le titre charmant La Fillette à l'oiseau mort laissent le champ libre à l'imagination du visiteur.

Jean Ray

"Christ au Roseau -  
voir: "Beaux-Arts"

1924-n°6.

15 mars p. 84.

# G. J. DUBIGK.

OLD MASTERS & WORKS OF ART.

ALSO AT  
117. RUE N.D. DES CHAMPS.  
PARIS (6E).

77. CLEVELAND STREET,  
LONDON, W.1.

Londres 2 mai 1924.

Monsieur le Conservateur du Musée  
Royal de Peintures à Bruxelles.

Monsieur,

Ayant chargé mon Conseil Maître  
G. Heubin avocat, 24 rue de la Reforme  
à Bruxelles, de revendiquer mes droits  
à ma Commission de 5% auprès de Messrs  
les Chevaliers de Camberlyn de Bruxelles  
et J. Dimier de Paris solidairement avec les  
époux Puyt de Bruxelles je vous serais  
très obligé de me faire savoir ou de  
faire parvenir ces renseignements chez mon

avocat précité :

a) quelles dates le Musée de Bruxelles  
a-t-il acquis les deux tableaux :

1<sup>o</sup>) Pourbris le nom de Haefmazel

2<sup>o</sup>) Le Christ en roseau Jan Hey  
pour quels prix exactement et à quelles  
dates les paiements ont été effectués et

pour le Jan Herz est. ce aux épones  
Duyt ou à M<sup>r</sup> Dinnier que le paiement  
en fut fait.

Veuillez m'excuser de ce petit dérangement  
et agréer Monsieur, mes très distinguées  
salutations.

G. Dubieff

D. 5555

Bruxelles, le 5 mai 1924.

Monsieur l'Avocat,

Suite à votre lettre que nous adresse de Londres Mr G.J. DUBIGK, je vous transmets volontiers les renseignements suivants :  
1° le tableau de F. Pourbus "Les Noces du peintre Hoefnagel" a été acquis par le Musée de M. le chev. Camberlyn d'Amougies au mois de février 1923. Les fonds ont été prélevés sur la donation des héritiers de Mlle Weber.

2° le panneau de Jean Hay "Christ au roseau" nous a été vendu en Juillet 1923 par Mme Ruyt, et non par M. Louis Dimier, dont l'intervention antérieure ne nous est connue que par une allusion d'un correspondant parisien.

Je ne me crois pas autorisé à vous faire connaître les conditions d'achat de ces deux œuvres ; pour en obtenir communication, il y aurait lieu peut-être de vous adresser directement à la Cour des Comptes.

Agréez, Monsieur l'Avocat, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur G. Habin,  
Avocat,  
24 rue de la Réforme,  
BRUXELLES.

VINS A LA COMMISSION  
ET A FORFAIT

MAISON FONDÉE EN 1848

MICHY-GIVRY & ALPHONSE MICHY

TÉLÉPHONE - 3  
Compte chèques Postaux  
PARIS 463-36

Chécy (Loiret), le 5 Jan 1924

Gabriel Michy

SUCCESSEUR

Adresse Télégraphique:

MICHY · CHÉCY

Monsieur Le Conservateur du musée

de Bruxelles (Belgique)

Je vous apprendrais par des amis que vous êtes possesseur  
du tableau de Jehan Hey. Le Christ au repos, tableau  
qui porte au dos une longue inscription gothique.

Je vous serais très reconnaissant si Le Conservateur  
de me dire comment vous avez obtenu ce tableau

et quand vous l'a vendu et à quelle date vous en êtes vous  
rendu acquiescent.

Dans l'espoir d'une réponse favorable.

Veuillez agréer Monsieur Le Conservateur avec toutes  
mes excuses l'expression de mes très sincères respects.

Gabriel Michy

Bruxelles, le 7 mai 1924.

Monsieur,

Le panneau de Jean Hay "Christ au roseau" a été acquis par l'Etat belge à l'entremise de Mme Puyt, au mois de juillet 1923. Vous trouverez tous renseignements à son sujet dans un article de feu M. Ernest Verlant dans la Revue Belge (fasc. janvier 1924). Ces détails sont résumés dans une notice de Beaux-Arts, supplément la Gazette des Beaux-Arts, 1924, N° 6 (15 mars 1924). Le tableau figure dans le nouveau catalogue du Musée Ancien, sous le N° 955. Pour obtenir éventuellement des précisions sur les modalités de cet achat, il y aurait lieu de vous adresser à la Cour des Comptes.

Je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur Gabriel MICHY,  
Vins,  
CHECY (Loiret)

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
Beaux-Arts, des Lettres  
et des  
Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N° 32737-72

Bruxelles, le 10 MARS 1925 192

16, Boulevard de Waterloo

*h. Las*  
*h. en paroles*  
*J. m. m.*  
*J. m. m. m. m.*  
*J. m. m. m. m.*

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous communiquer la copie,  
ci-jointe, d'une lettre que m'adresse Monsieur  
Gabriel Michy, concernant l'acquisition du ta-  
bleau "Le Christ au roseau" de Jean Hdy.

Je vous prie, Monsieur le Conservateur, de bien  
vouloir me mettre à même de répondre à mon cor-  
respondant, dans le plus bref délai possible.

Pour le Ministre:

af. Le Directeur Général,

*x. d. d. d. d.*

A. M. Le Conservateur en Chef du Musée  
royal des Beaux-Arts

COPIE

Régistre du Commerce

Orléans N.1270

Chécy(Loiret) le 22 Février  
1925

Gabriel Michy

Monsieur le Directeur du Département  
des sciences et des Arts  
Bruxelles(Belgique)

Un tableau "Le Christ au roseau" a été acheté par vous en 1922 ou 1923 et ce tableau fait partie d'une succession indivise entre trois enfants, ce tableau a été soustrait par une des filles et actuellement les autres enfants réclament ce tableau. après bien des démarches nous avons appris que ce tableau est au musée de Bruxelles. La personne qui a vendu ce tableau n'en avait pas le droit puisqu'il était à trois propriétaires. Nous serions très en vœux de savoir qui vous a vendu le tableau et quel prix il vous a été vendu. J'écris à titre de cohéritier de ce tableau.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes bien sincères salutations.  
Ce tableau est de Jean Hoy.

(s) Gabriel Michy

Bruxelles, le 24 mars 1925.

Monsieur le Directeur Général,

Suite à votre lettre N° 32737-72 relative à l'acquisition du "Christ au roseau" de Jean Hay, M. Gabriel Michy à Chicy (Loiret) a déjà correspondu avec nous en mai 1924 au sujet de la réclamation qu'il compte introduire -en se disant co-proprétaire du tableau-, auprès de notre vendeur Mme Puyt, c'est en effet à cette dernière, domiciliée 65 rue du Monténégro, à Bruxelles, que l'Etat belge acheta le 23 juillet 1923 pour la somme de 30.000 frs (français) le panneau en question, qui porte au revers une inscription latine l'attribuant au peintre Jean Hay "teutonicus" travaillant en 1494 pour Jean IV Cueillette, notaire et secrétaire du roi Charles VIII de France. L'oeuvre figure depuis cette époque dans nos salles où elle porte le N° 955 (catalogue de la peinture au Musée Ancien, 1922, page 271). J'estime que la revendication de M. Michy ne peut aboutir en ce qui nous concerne, l'Etat ayant acheté régulièrement à un marchand de tableaux. Dans nos lettres antérieures à M. Michy, et à M. l'Avocat C. Hubin (qui avait enquêté aussi au nom de l'antiquaire Dubigk se prétendant lésé), nous avons cru ne pas devoir faire mention du prix payé à Mme Puyt.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur A. DAXELLE,  
Directeur Général des Beaux-Arts, des Lettres  
et des Bibliothèques Publiques,  
BRUXELLES.

4. Daxhelet  
Directeur général des Beaux-arts

}  
à Monsieur le Directeur général.

Suite à votre lettre n° 32734 - 42 relative  
à l'acquisition du "Christ au rocher" de  
Jean Hay, ~~notre correspondant~~ M.  
Gabriel Michy à Ghicy (Lairit) a  
déjà <sup>en mai 1924</sup> correspondu avec nous au sujet  
de <sup>la</sup> réclamation qui <sup>est</sup> ~~est~~ <sup>imposée</sup> de l'introduire  
~~après des recherches à l'Etat~~ <sup>en Belgique</sup> car propriété  
de la Belgique, auprès de votre vendeur  
M<sup>me</sup> Guyot. C'est en effet à cette dernière  
domestique 65 rue du Montigny à Bruxelles.

Le 23 juillet 1923  
que l'Etat belge acheta le 23 ~~juillet~~  
~~quelques~~ pour la somme de 30 000 fr (français)  
la fournissant en justice, qui fut au  
revers une acquisition latine d'altébrant  
à son profit Jean Hay à l'antiquaire, travaillant  
en 1494 pour Jean ~~IV~~ <sup>IV</sup> Anselme, notaire  
et secrétaire du roi Charles VIII de France.

~~La~~ <sup>L'œuvre</sup> figure depuis cette époque dans nos  
salles où elle fut le n° 955 (Catalogue  
de la peinture au dix-huitième siècle, 1922, p. 241) Justement  
que la revendication de M. Michy ne fut  
aboutir en ce qui <sup>concerne</sup> l'Etat ayant  
acheté régulièrement à un marchand de tableaux.

Dans ~~les~~ <sup>vos</sup> lettres antérieures, à M. Michy ~~il~~ <sup>est</sup> ~~à~~ <sup>ch</sup> ~~à~~ <sup>à</sup> M. J.

M. l'avocat G. Bulrin, ~~avocat de M. Dublyk~~ <sup>qui</sup> (qui avait engagé  
un <sup>au</sup> nom de l'antiquaire Dublyk, ~~se prétendant lui-même~~  
~~la~~ <sup>vous</sup> nous avons cru ne pas devoir faire  
mention du prix payé à M<sup>me</sup> Guyot  
de ce <sup>particulier</sup> en chef